



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6^{ème} Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

En Dehors des Sentiers Battus, 6^{ème} édition

« Matière Première à ciel ouvert »

Septembre 2016 à Mars 2017

APPEL A ARTISTES

CAHIER DES CHARGES

La Ville de LAXOU organise la 6^{ème} édition de l'événement **« En Dehors des Sentiers Battus »** dont le thème est **« Matière Première à ciel ouvert »** qui aura lieu de **septembre 2016 (samedi des Journées Européennes du Patrimoine) au samedi 18 mars 2017** dans le **parc de l'Hôtel de Ville, parc Pol Choné, élargi au secteur Chef de la Ville**.

Cet événement s'adresse aux artistes qui utilisent comme moyen d'expression l'installation, la sculpture, la peinture, le dessin, la photographie... tout ce qui touche au domaine des arts visuels et exercent notamment dans le domaine de l'art éphémère, de l'art environnemental, du *land art*, pour intégrer des œuvres à caractère monumentale dans un cadre naturel, permettre la rencontre du public avec des œuvres inédites et éveiller la curiosité et le regard critique de chacun.

12 artistes seront sélectionnés suite à cet appel à projet. Une bourse à la création, d'un montant de 1 000 €, sera versée à chacun des 12 artistes sélectionnés.

Le porteur du projet :

La Ville de LAXOU, représentée par son maire, M. Laurent GARCIA.

La coordination artistique :

Mme Françoise CHAMAGNE.

Le jury :

Un jury est constitué pour examiner les dossiers de candidatures reçus. Il est composé de représentants de la Ville de LAXOU, d'artistes confirmés, de partenaires ainsi que des professionnels des milieux artistiques et culturels.



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6^{ème} Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

Le calendrier :

- **Le dossier d'inscription** informant des modalités de participation à l'événement est téléchargeable sur le site internet de la ville de LAXOU, www.laxou.fr, jusqu'au **10 mars 2016**.

Ce dossier d'inscription peut être également demandé au Pôle Culture de la Ville de LAXOU au **03 83 28 95 11** ou par e-mail : **contact@laxou.fr**

- **Les dossiers de candidature** doivent être envoyés **au plus tard le 21 mars 2016** à l'adresse suivante :

Pôle Culture de la Ville de LAXOU
Bibliothèque-Médiathèque Gérard THIRION
17 rue de Maréville - 54520 LAXOU

- soit par voie postale, le cachet de la poste faisant foi ;
- soit par courrier électronique à : contact@laxou.fr (fichier unique, format uniquement portrait OU paysage, Word ou PDF et n'excédant pas 8 Mo) ;
- soit directement déposé au Pôle Culture de la Ville de LAXOU, aux horaires suivants :
Mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 19h
Mercredi et Samedi : de 10h à 18h

- Le jury sélectionnera les 12 artistes au mois d'**avril 2016**.

- L'événement aura lieu de **septembre 2016, samedi des Journées Européennes du Patrimoine** (date à confirmer) au **samedi 18 mars 2017**.

- Les installations des œuvres s'opéreront entre le **1er et 12 septembre 2016**.

- L'inauguration de l'événement aura lieu le **samedi de septembre des Journées Européennes du Patrimoine 2016** (date à confirmer). La fête de clôture de la manifestation aura lieu le **samedi 18 mars 2017**. La présence des artistes est indispensable le jour de l'inauguration et de la fête de clôture. Un **prix du public** sera décerné à un artiste lors de la fête de clôture.



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6^{ème} Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

RAPPEL

Les artistes s'engagent à respecter le cadre naturel et font en sorte que leurs œuvres dialoguent avec l'environnement. Les œuvres sont destinées à être exposées en plein air.

L'objectif est, en découvrant les œuvres des artistes dans un lieu de promenade ou de passage, d'amener le visiteur à porter un autre regard sur l'Art et son environnement.

Pertinence du regard porté sur le lieu et originalité sont des critères de sélection essentiels.

LE THEME DE LA 6^{ème} EDITION « EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS » " Matière Première à ciel ouvert "

Ce thème ouvre un vaste horizon à la création. Les artistes, par leur technique, offriront la métamorphose de la matière vers les émotions que s'accapareront le public. Toutes les matières pourront être à l'honneur : terre, pierre, bois, métal, papier, encre, photographies... Une liberté totale de création sera au rendez-vous de cette 6^{ème} édition.

Ce thème consolide le concept d'« En Dehors des Sentiers Battus », cette fois dans un paysage plus urbain.

LA SELECTION DES ARTISTES

Le jury, composé de représentants de la ville de LAXOU, d'artistes confirmés, de partenaires ainsi que des professionnels des milieux artistiques et culturels, se réunira en avril 2016. Les décisions du jury seront souveraines.

IMPLANTATION - MONTAGE et DEMONTAGE

Le parcours artistique se situe dans le parc de l'Hôtel de Ville de LAXOU, parc Pol Choné, 3 avenue Paul Déroulède, élargi au secteur Chef de la Ville.

Les artistes seront invités sur le site, lors de la réunion de concertation menée par la coordinatrice artistique, au mois d'avril 2016, et se verront attribuer une parcelle accueillant leur création.

Au moment de l'installation des œuvres, la ville de LAXOU se réserve le droit de refuser les œuvres non conformes au cahier des charges ou projet proposé sélectionné par le jury.

Les artistes font leur affaire personnelle de la mise en place de leurs œuvres, néanmoins, une assistance technique peut être mise à disposition de l'artiste. Dans ce cas, l'artiste précise ses besoins dans le bulletin de candidature à la rubrique « fiche technique ».

Les artistes démonteront leurs œuvres dans la semaine qui suit la fête de clôture du samedi 18 mars 2017.



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6^{ème} Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

SECURISATION DES ŒUVRES

Les matériaux sont laissés au libre choix de l'artiste : végétaux, minéraux, manufacturés, de récupération... L'artiste doit s'assurer que les matériaux utilisés sont respectueux de l'environnement.

Les œuvres doivent garantir toutes les conditions en matière de sécurité dans un lieu public et ne devront présenter aucun danger pour les visiteurs. Ces lieux ne sont pas gardés, le parc est toujours ouvert. En conséquence, les œuvres peuvent subir des dégradations pour lesquelles la Ville de LAXOU ne peut être tenue responsable.

Les œuvres doivent être conçues pour durer tout au long de la manifestation (6 mois en extérieur) et évoluer au fil des saisons et du temps : soleil, brouillard, givre, neige...

Les matériaux trop délicats sont à écarter.

Les œuvres devront avoir un impact visuel important de façon à être identifiées de loin.

L'artiste doit s'acquitter d'une assurance Responsabilité Civile.

PRESTATION

Le montant de la prestation versé pour la création et la réalisation de l'œuvre à l'artiste est de 1 000 €.

Ce montant sera versé en 2 fois : 500 € à la sélection et 500 € à l'installation de l'œuvre dans la mesure où celle-ci est en conformité avec le projet proposé.

INAUGURATION ET FETE DE CLOTURE

L'inauguration de cette 6^{ème} édition d'« En Dehors des Sentiers Battus » aura lieu le **samedi de septembre 2016 des Journées Européennes du Patrimoine** (date à confirmer). La fête de clôture de la manifestation aura lieu **samedi 18 mars 2017**. La présence des artistes est indispensable le jour de l'inauguration et de la fête de clôture.

Un **prix du public** sera décerné à un artiste lors de la fête de clôture.

CONVENTION

Une convention avec l'artiste sélectionné, précisera les conditions de participation (organisation, dates de montage et démontage, assurances...).

La reprographie artistique exposée reste propriété des artistes.

Les droits de reprographie sont cédés à la Ville de LAXOU pour la promotion de l'événement et de son action en matière culturelle, et ce, sans limite de durée ni rémunération complémentaire.

La Ville de LAXOU assurera la promotion de l'événement.

Tous les artistes ayant présenté un dossier seront informés des résultats.

Les artistes non sélectionnés pourront récupérer leur dossier au Pôle Culture de la ville de LAXOU : Bibliothèque-Médiathèque Gérard THIRION, 17 rue de Maréville ou par voie postale à leurs frais selon le tarif d'affranchissement en vigueur.

- 4 -

Pour toute demande d'informations :

Pôle Culture : 03 83 28 95 11 - Coordination artistique : 03 83 28 52 96
contact@laxou.fr



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6^{ème} Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

BULLETIN DE CANDIDATURE (1/3)

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Téléphone :

E-mail : **Site Web :**

Date et lieu de naissance :

Profession :

Statut : Salarié CDI - CDD - Intermittent - Indépendant - Maison des Artistes - Etudiant

Numéro de Siret ou Maison des Artistes :

En recherche d'emploi - Autres :

Si étudiant - Diplôme en cours et nom de l'école :

~~~~~

### Comment avez-vous été informé de cet événement ?

☐ bouche à oreille - Précisez : .....

☐ réseaux sociaux - Lesquels : .....

☐ site Internet - Lequel : .....

☐ e-mailing : .....

☐ presse - Quel media ou quel titre : .....

☐ école - Laquelle : .....

☐ association / galerie - Laquelle : .....

☐ support (affiche, flyers) - Lequel et où : .....

☐ autres, précisez : .....

- 5 -

**Pour toute demande d'informations :**

Pôle Culture : 03 83 28 95 11 - Coordination artistique : 03 83 28 52 96  
contact@laxou.fr

EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6<sup>ème</sup> Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

## BULLETIN DE CANDIDATURE (2/3)

## PRESENTATION DE L'ŒUVRE

Nature du projet : .....

.....

.....

.....

Titre : .....

[illegible]

Matériaux utilisés : .....

Dimensions : .....



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6<sup>ème</sup> Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

## BULLETIN DE CANDIDATURE (3/3)

Points techniques (logistique nécessaire au montage, temps de montage, etc.) :

.....

.....

.....

.....

L'artiste atteste et garantit que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi sur la propriété intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. L'artiste déclare avoir pris connaissance du cahier des charges ci-joint, et accepter l'intégralité des termes.

Fait à ..... le .....

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Signature de l'artiste :



EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS, 6<sup>ème</sup> Edition - « Matière Première à ciel ouvert »

## NOTICE D'ENREGISTREMENT DES CANDIDATURES

**Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :**

- Le bulletin de candidature ci-joint dûment complété (en 1<sup>ère</sup> page du dossier)
- Un curriculum vitae classique ET artistique du candidat (formation artistique, expositions individuelles ou collectives, participation à des concours, prix et récompenses), si étudiant : diplôme en cours et nom de l'école.
- La copie de bonne qualité de 6 œuvres personnelles récentes.
- La description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le thème « Matière Première à ciel ouvert ».
- Le projet de création (dessin, photo, photomontage, maquette...).

**Le dossier complet de candidature doit être retourné par le candidat, à ses frais, au plus tard  
le 21 mars 2016**

■ soit par la poste, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Pôle Culture de la Ville de LAXOU  
Bibliothèque-Médiathèque Gérard THIRION  
17 rue de Maréville - 54520 LAXOU

■ soit par courrier électronique à [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr) (fichier unique format portrait OU paysage uniquement, Word ou PDF et n'excédant pas 8 Mo)

■ soit directement déposé au Pôle Culture de la Ville de LAXOU, aux horaires suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 19h  
Mercredi et Samedi : de 10h à 18h

***Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération***